

SNOP-SCSI

Syndicat des Cadres de la sécurité Intérieure

Bureau National

55, rue de Lyon
75012 PARIS
☎ 01 44 67 83 30
☎ 01 44 67 84 20
www.snop.info



Paris, le 22 mai 2012

Monsieur le secrétaire général de Synergie Officiers,

L'extrémisme des mots reflète celui des idées, les dérapages verbaux ceux de la pensée.

A plusieurs reprises, j'ai été tenté de t'écrire tant certaines publications de ton organisation à l'égard du SNOP-SCSI et de ses mandants étaient outrancières. Avec la dernière d'entre elles, tu as cette fois franchi le Rubicon.

Ainsi, dans ton dernier Hebd'Off du 15 mai intitulé « Au bon beurre », en référence au roman homonyme de Jean DUTOURD sur la collaboration, porté à l'écran, le SNOP-SCSI est accusé une énième fois de tous les maux sur fond d'évocations historiques nauséabondes telles que « il est pourtant difficile à ces résistants du 8 mai 45 de faire oublier des années de collusion avec le régime sortant, les prébendes, les passe-droits ».

Syndicalisme de haine, syndicalisme de l'insulte ; tout n'est que mensonge, calomnie, agressivité et révisionnisme historique.

La conviction ne se trouve pas dans un langage guerrier, qui ne remplace pas, ni ne masque les valeurs défaillantes de l'organisation que tu animes, ni le bilan douloureux de plusieurs années durant lesquelles elle a clamé être « seule à la table des négociations avec le ministère de l'Intérieur ». Pour sa part le SNOP-SCSI est entrée en *résistance constructive* par ses actions, ses recours, ses critiques et ses appels à l'unité.

Que se soit dans la presse ou auprès des pouvoirs publics, le SNOP-SCSI a toujours milité pour la police et ses cadres avec une véritable indépendance, avec de vraies convictions et sur des valeurs syndicales et d'éthique que tu ignores. Le discours politique atavique de ton organisation n'a pas le moindre rapport avec le syndicalisme, et le radicalisme dont tu fais preuve conduit chaque jour de nombreux officiers à nous rejoindre.

Tandis que les officiers de police ont vu leur situation figée jusqu'en 2012 par l'application du protocole additionnel de 2007, tout en subissant les conséquences de la loi sur le maintien en activité, le blocage des carrières, les tensions et l'infantilisation dans les services, ton action s'est bornée à justifier votre signature. Ainsi, lors de tes vœux en janvier 2012 tu as déclaré : « les Officiers de Police que je représente ont suffisamment de discernement pour apprécier le chemin parcouru et ceux qui y ont contribué ».

.../...

Le SNOP-SCSI était quant à lui soumis à de fortes pressions pour avoir osé s'opposer à certaines réformes tout en faisant des propositions pour améliorer le fonctionnement de notre Ministère. Jamais en revanche un membre du bureau national du SNOP n'a été médaillé ou nommé préfet, sous la gauche comme sous la droite. C'est la signature de notre liberté.

Le SNOP-SCSI n'assure pas la promotion d'idéaux politiques. Il défend les officiers de police dans le respect des opinions de chacun quelle que soit la période. Ainsi après les résolutions de notre congrès du 9 décembre 2011, et en l'absence de dialogue social, nous avons organisé une action de protestation le 16 mars à la DCRI, puis le 12 avril à LILLE. Comme nous l'avons annoncé, sont programmés des rassemblements le 24 mai à Rennes, le 31 mai à Lyon et le 1er juin à Marseille, et dans d'autres lieux, si les légitimes revendications des officiers ne sont pas prises en compte.

L'indépendance et l'apolitisme ne doivent pas être seulement des éléments de langage. Les querelles syndicales stériles dans lesquelles ton organisation veut perpétuellement nous amener pour masquer son atonie, lassent, et c'est bien normal, nos collègues plongés dans un quotidien difficile et qui attendent autre chose de leurs représentants syndicaux.

La grande majorité des officiers, au-delà des appartenances syndicales, se sent offensée par cet écrit déshonorant qui nous assimile sans équivoque possible à des collaborateurs du régime nazi.

Ces propos indignes et tes allégations de pratiques douteuses entre le SNOP-SCSI et le ministère de l'Intérieur ne dissimulent pas une accusation infamante de trafic d'influence, voire de corruption.

Ces faits pourraient justifier le dépôt d'une plainte et l'obtention de l'euro symbolique en réparation pour chacun des officiers de police se sentant injurié.

Dans l'intérêt supérieur de nos collègues, face aux exploitations éventuelles et aux enjeux qui se présentent devant nous, le SNOP-SCSI n'en fera rien mais espère qu'enfin tu abandonneras ce terrain malsain et contre productif pour te consacrer comme nous à construire l'avenir des cadres de la police nationale.

Le secrétaire général du SNOP-SCSI.

Jean-Marc BAILLEUL.